

STT DE LA RÉSIDENCE PLAISANCE DES ÎLES-CSN (CHSLD)

L'ULTIMATUM A EXPIRÉ!



Le 20 novembre dernier, nous avons donné un ultimatum à la direction du CISSS des Îles (administrateur provisoire) afin de tenir une rencontre de négociation d'ici le 4 décembre. En date d'aujourd'hui, aucune suite n'a été donnée à notre invitation et c'est pourquoi la grève aura bel et bien lieu!

Notre objectif a toujours été d'obtenir les mêmes conditions de travail que nos collègues du secteur public. Nos demandes sont claires et elles ne peuvent être ignorées :

- Rétroactivité salariale du 1er avril 2023 au 1er avril 2024
- Prime CHSLD
- Parité avec la convention collective du secteur public

SÉQUESTRE ET CISSS DES ÎLES : QUI NÉGOCIE?

Quelques jours plus tard, le 22 novembre, le syndicat a tenu une rencontre avec le séquestre (la firme Pricewaterhousecoopers) afin de clarifier son rôle dans le cadre de la négociation. Celui-ci nous a indiqué que le seul interlocuteur du syndicat pour le volet CHSLD de la Résidence Plaisance se trouve à être le CISSS des Îles. Cela va exactement dans le même sens que nous l'entendions puisqu'à l'heure actuelle, le CISSS des Îles prend en charge toute la rémunération du personnel syndiqué ainsi que celui des agences de placement. Qu'on se le tienne pour dit, c'est à la direction du CISSS de régler notre convention collective!





GRÈVE ET SERVICES ESSENTIELS

Le Tribunal administratif du travail a entériné l'entente sur les services essentiels qui a été négociée entre le CHSLD, le CISSS et le syndicat. Cette entente vise à assurer que la santé et la sécurité des résidents ne soient pas mises en danger et en même temps, à augmenter notre rapport de force face à l'employeur. Il faut se le dire, après 2 ans de négociation, ce n'est pas de gaieté de coeur que nous posons ces gestes, mais parce que notre patience a assez duré. **En plus du temps de piquetage prévu pour chacun-e des syndiqué-es, les tâches suivantes ne doivent pas être effectuées :**

- Donner les bains. Laver les tables et passer le balai dans la salle à manger. Ranger la salle commune et le poste infirmier. Nettoyage et rangement des vêtements. Faire les lits au lever et changement des draps (à moins qu'ils ne soient souillés). Aucune activité récréative (manucure, jeux de société, chants, lecteur de livre, visite d'amitié, jeux de motricité).

Soyons solidaires jusqu'au bout!

Votre comité exécutif, comité de négociation et comité de mobilisation